

Extrait du Lycée Truc

http://pratic.espe.univ-amu.fr/spip_acad/spip.php?article385

Qu'est-ce-que le Foyer Socio Educatif ?

- Associations - Foyer Socio Educatif -

Date de mise en ligne : mercredi 25 novembre 2009

Lycée Truc

Association des élèves du Lycée Dominique Villars FSE « Foyer Socio Educatif »

Le montant de la cotisation 2009/2010 pour adhérer à l'association des élèves (FSE) est de 10 Euros. Cette cotisation, non obligatoire, est néanmoins indispensable au fonctionnement de l'association car elle permet :

- ▶ Le fonctionnement des clubs : théâtre, danse, step, musique, chant, percussions, mode, journal, ciné club, atelier cinéma, engagement citoyen...
- ▶ L'organisation de manifestations : le carnaval, la fête de fin d'année.
- ▶ L'organisation de soirées spéciales : bowling, cinéma, spectacles à La Passerelle... (en priorité pour les internes)
- ▶ La participation au concours du Printemps des Lycéens.
- ▶ L'abonnement au Dauphiné Libéré et à d'autres revues.
- ▶ Le renouvellement de jeux de société, BD, jeux vidéo, ballons de football et autres...
- ▶ Le fonctionnement de la Cafétéria et du Foyer des élèves.
- ▶ La vente de places de cinéma à un tarif préférentiel.
- ▶ Le paiement d'une assurance [MAIF](#) couvrant toutes les activités du FSE.
- ▶ Et surtout, la création d'une vie associative au sein du lycée.

Le bureau de l'association est composé d'au moins 6 membres : un président élève, un secrétaire élève, un trésorier élève et leurs adjoints adultes.

Les parents et les élèves qui souhaitent être mieux informés sur l'association des élèves peuvent participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le :

Le vendredi 25 septembre 2009 à 13h en Salle des Fêtes.

PS : Le chèque de cotisation est à établir à l'ordre du « Foyer Socio-éducatif ».
aqua_rando-2 [IMG/flv/aqua_rando-2.flv](#)